

**Compte rendu de la réunion du comité paritaire pour les EHDA (8-9.04)
tenue au siège social du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ),
le 4 février 2019 à 13 h 30
sous la présidence de Chantale Simard**

PRÉSENCES

Hélène Bouchard, Sabrina Castonguay, Lyse Dufour, Chantale Simard, Mélissa Boilard, Éric Gagné, France Lapierre et Mario Simard.

1. MOT DE BIENVENUE

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Hélène Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 3 OCTOBRE 2018

Mario Simard procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 3 octobre 2018.
France Lapierre propose l'adoption du compte rendu.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 3 OCTOBRE 2018

Au point 6, État de situation des groupes spécialisés au primaire

Chantale Simard mentionne que le déplacement d'une élève de 4^e année à l'école Mgr Bluteau vers une classe spécialisée à l'école Hébert ne se fait toujours pas, car les parents refusent la proposition. La partie patronale mentionne qu'elle analysera de nouveau la situation en collaboration avec la direction d'école afin de trouver d'autres alternatives possibles pour convaincre les parents d'ici la fin de l'année scolaire tout en tenant compte des informations inscrites au plan d'intervention.

La partie syndicale demande une fois de plus à la partie patronale d'offrir plus de classes spécialisées au primaire afin de répondre plus adéquatement aux besoins de l'ensemble des élèves HDAA. La partie patronale confirme que pour le moment qu'il n'y a pas d'ajout de classe spécialisée de prévu pour la prochaine année scolaire évoquant entre autres la difficulté de convaincre certains parents. Pour la partie syndicale, il est inacceptable de la part des services éducatifs de ne pas offrir de classes spécialisées additionnelles.

Enseignement primaire :

Au point 7.2, Allocation en soutien à la composition de la classe (annexe 49)

Chantale Simard analysera les sommes restantes de cette allocation afin de déterminer par la suite s'il y aura une prolongation des contrats.

Au point 7.3, Enseignants « Répit » 2018-2019

Chantale Simard fera un suivi des sommes non utilisées afin d'analyser s'il y aura une prolongation du projet.

Enseignement secondaire :

Au point 8.1, Répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie 2018-2019

Chantale Simard mentionne qu'elle acheminera par courriel le tableau des 63 périodes à la partie syndicale.

Au point 8.4, Suivi à la démarche d'intégration des élèves de La Chesnaie

Lyse Dufour mentionne que les rencontres cette année n'ont pas encore débuté pour continuer la démarche d'intégration avec toutes les intervenantes et tous les intervenants du centre. La partie syndicale déplore une fois de plus la fusion des deux groupes (garçons et filles) et toutes les problématiques qui en découlent.

4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

4.1 Répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie 2019-2020

Chantale Simard dépose le projet de répartition des 855 périodes en orthopédagogie au primaire pour l'année scolaire 2019-2020 (joint au présent procès-verbal). Une consultation auprès des écoles institutionnelles aura lieu dans les prochaines semaines. Si ces dernières le désirent, elles pourront transférer des périodes en orthopédagogie d'une école à l'autre, tout en justifiant les raisons du transfert auprès du Comité paritaire. Un ajustement devra être fait pour tenir compte du redécoupage géographique de certaines écoles.

5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

5.1 Répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie pour 2019-2020 (annexe 33)

Chantale Simard dépose la répartition des périodes d'enseignement en orthopédagogie pour 2019-2020 (joint au présent procès-verbal). Les membres du comité acceptent la répartition des 63 périodes proposée.

6. POSTES ENGAGÉS EN SOUTIEN AUX ÉLÈVES HDAA 2018-2019

Chantale Simard énumère la répartition de 62 postes équivalents temps plein (enseignants) au niveau primaire et des 73 postes au niveau secondaire. La commission scolaire déploie 135 postes équivalent temps plein pour offrir de l'enseignement en orthopédagogie, des techniciens en éducation spécialisée, des classes spécialisées, des enseignants répit, des enseignants ressources, etc.

7. DEMANDES D'ACCÈS

France Lapierre expose la problématique en lien avec le formulaire de demande d'accès concernant les réponses de certaines directions d'école. Chantale Simard mentionne qu'elle fera un rappel auprès d'eux afin de respecter les délais et du suivi des demandes.

8. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

9. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 3 juin 2019 à 13 h 30 au bureau du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (CSQ).

Fin de la rencontre à 14 h 45.
